

## Comentário III

### Quelques remarques sur la tradition et la rupture des entreprises savantes: antiquaires et historiens dans la France éclairée XVIIIème-XIXème siècles

**Dominique Poulot<sup>1</sup>**

Poser la question d'une tradition c'est, trop souvent sans doute, postuler du même coup cette tradition. Une des pierres d'achoppement de l'écriture de l'histoire de l'histoire – de l'étude de l'historiographie – tient en effet à l'illusion de continuité, qui fournit une cohérence supposée au développement rétrospectif de l'activité, en négligeant le caractère fortuit de telle ou telle configuration d'images et d'objets. Comprendre la manière dont différentes sociétés nationales ont incorporé à leur héritage historique ces éléments cruciaux que sont les objets et les images<sup>2</sup> exige, au contraire, de tenir ensemble destructions et conservations, continuité et ruptures.

A l'époque moderne l'écriture antiquaire multiplie listes d'oeuvres et collections d'histoires de villes: le chevalier de Jaucourt s'en fait le compilateur aux entrées géographiques de l'*Encyclopédie*<sup>3</sup>. Puis, avec la Révolution française et l'effacement conséquent de l'Ancien Régime des objets de mémoire et de leurs civilités, le XIXème siècle voit se reconfigurer leurs rapports à la collectivité. Ce commerce particulier avec les "souvenirs" dessine des formes culturelles qui font entrer en résonance esthétique et politique, du sublime à la nostalgie, donnant lieu à des énonciations multiples de l'*in situ*<sup>4</sup>. Il s'agit là d'un élément-clé des rapports entre historiographie de l'art et constructions patrimoniales. Le lien de la conservation à la nation fait figure d'évidence quand la plupart de ces objets "qui comptent"<sup>5</sup>, et dont la beauté est à tout le monde, comme l'écrit le premier Victor Hugo, deviennent l'incarnation de la "communauté imaginaire"<sup>6</sup>. Les nouveaux monuments historiques s'inscrivent dans un lieu – un gisement – qu'ils illustrent et qui les engage tantôt dans une revendication d'autochtonie, tantôt dans un culte de la transmission nationale<sup>7</sup>, les deux n'étant pas contradictoires

1. Université Paris I – Panthéon-Sorbonne, Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire de l'Institution de la Culture, Centre National de la Recherche Scientifique-Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. E-mail: <dominique.poulot@univ-paris1.fr>.

2. Parmi les travaux classiques sur les constructions nationales et leurs usages de tels matériaux: Benedict Anderson (1991a); Ernest Gellner (1983); John A. Hall (1998); Eric J. Hobsbawm (1992); Anthony D. Smith (2003).

3. Cf. Julius Von Schlosser (1984). Assez peu étudiés en France ces domaines sont bien explorés au contraire en Angleterre: voir le chapitre 1 de Rosemary Sweet (1997) notamment sur l'antiquariat.

4. Cf. Suzanne Marchand (1996) et le classique de Eliza Marian Butler (1935).

5. Voir Daniel Miller (1998).

6. Cf. Benedict Anderson (1991b).

7. Voir Yan Thomas (1980, p. 425; 1998).

8. Ainsi Jean-François Chanet (1999) et Philippe Martel (1992).

9. Deux exemples très significatifs: John Hutchinson (2001) et Catherine Bertho-Lavenir (1980; 1988).

10. Roland Barthes (1954, p. 41): "Qu'est-ce que la théâtralité? c'est le théâtre moins le texte, c'est une épaisseur de signes, de sensations qui s'édifie sur la scène à partir de l'argument écrit, c'est cette sorte de perception œcuménique des artifices sensoriels, gestes, tons, distances, substances, lumières, qui submergent le texte sous la plénitude de son langage extérieur".

11. La première leçon au Collège de France, en forme d'exposé de méthode, est *La vie et l'étude des monuments français* (JULLIAN, 1930, p. 3-4). Par la suite les neuf cours de 1905 à 1913 sont parus dans *Camille Jullian* (1930).

12. Cf. Patrick H. Hutton (1991).

quand l'attachement à la petite patrie conduit à une pédagogie de la grande. Faire le tour du propriétaire – des objets de sa petite patrie – devient pour le citoyen un acte politique<sup>8</sup>. On voit alors émerger, peu à peu, un académisme inédit de la conservation-restauration. L'archéologie, parallèlement, donne lieu à diverses énonciations des valeurs de *l'in situ*, réinvesties en démonstrations multiples au gré des traditionnalismes ou des *revivals*<sup>9</sup>.

Ce que Roland Barthes avait envisagé sous la dénomination de "théâtralité"<sup>10</sup> peut ici nous éclairer, en suggérant d'appeler "patrimonialité" la modalité sensible d'une expérience du passé articulée à une organisation du savoir – l'identification, l'attribution – capable de l'authentifier. Le rapport intime ou secret à certains objets, à des lieux ou à des monuments, d'un propriétaire, ou d'usufruitiers à divers titres, de spécialistes ou d'initiés, au nom d'attachements, de convictions, mais aussi de rationalisations savantes et de conduites politiques, définit une première patrimonialité. Par la suite, à l'issue d'un long processus de patrimonialisation, c'est la nation qui devient l'objet par excellence de la patrimonialité, fournissant pour ainsi dire le cadre d'interprétation de tout objet du passé. Dans le cas français, la patrimonialisation officielle s'est jouée à partir de la Révolution, sur le mode d'une négociation entre les valeurs de la nation nouvellement définie par la forme contractuelle et celles, "culturelles", qui apparaissent peu à peu et stabilisent dans l'espace et dans le temps cette construction abstraite nourri – la patrimonialité traditionnelle se trouvant hors jeu avec la disparition de l'Eglise et des corps. C'est ce compromis laborieux entre nationalité du contrat et nationalité de culture qui a permis le triomphe d'une nation patrimoine dont témoigne, par exemple, Camille Jullian dans sa leçon d'ouverture du Cours d'histoire et d'antiquités nationales au Collège de France, le 7 décembre 1906: "les ruines des monuments ne témoignent pas seulement de la main d'un ouvrier, du plan d'un architecte, mais aussi des sentiments d'un peuple; elles reflètent, pour une partie, l'esprit d'une génération d'hommes"<sup>11</sup>. De là un historicisme plus ou moins explicite, voire une véritable téléologie des héritages successifs, et la conviction d'une nécessité du patrimoine, à laquelle l'Etat doit prêter la main.

Pour une anthropologie historique de la patrimonialisation française

Les inscriptions de la patrimonialité et les formes de la patrimonialisation passent, entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et la décennie 1830, d'une représentation "monumentale" du savoir et de la mémoire à une configuration qui comprend tous les éléments de la culture matérielle du passé, telle que l'histoire nouvelle la comprend alors<sup>12</sup>. A partir de la Révolution, différents processus – de l'invention du musée à celle du monument historique, de la reconfiguration de l'archéologie aux succès du roman historique – ont inventé une tradition patrimoniale, qui renvoie à la nouvelle collectivité nationale, et qui demeurera très longtemps le socle des attitudes françaises face à l'héritage.

La Révolution n'est pas seulement une volonté de se détacher de l'Ancien régime, qui nourrit ce que François Furet appelait "une espèce d'hypertrophie de la conscience historique" – entendons la conscience exacerbée de la rupture, jointe à une atrophie du sens de la profondeur de l'histoire<sup>13</sup>: elle constitue aussi une inflexion majeure de l'inscription mémorielle. À l'issue de ces décennies, la mémoire culturelle convoque de manière privilégiée les traces matérielles du passé, aux dépens des textes<sup>14</sup>, forme de basculement de l'inscription de la mémoire culturelle, qui a largement à voir avec l'émergence d'une représentation de l'histoire qui a pour fonction, comme le disait Alphonse Dupront, "de déplier ce que le temps a durci" dans une variété d'objets de plus en plus considérable.

La conscience de vivre dans une temporalité commune, d'appartenir à une contemporanéité éloignée du passé, et distincte d'un futur ouvert et incertain, est probablement un des résultats les plus évidents des décennies révolutionnaire et impériale, qui en fait une expérience largement partagée<sup>15</sup>. Si la disparition de l'Ancien Régime s'est jouée dans la destruction de ses signes, de ses traces, de ses symboles, par la suite sa nostalgie en a mobilisé les reliques – ainsi que les souvenirs oraux plus ou moins pieusement consignés. Mais cet ensemble de restes n'offre plus de perspective continue, et ne permet plus une lecture assurée: sa fragmentation suggère un travail d'oubli, d'effacement, qu'il faut désormais intégrer aux représentations du passé. Les textes n'ont joué en ce domaine qu'un rôle assez faible, à la différence des périodes précédentes où la transmission à la postérité se réclamait avant tout de l'écrit. Les multiples épisodes de découvertes, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, d'archives et de monuments parmi les immondes ou les dépôts négligés, signent l'entrée de la modernité. Des tapisseries aux tombeaux, une foule de monuments divers sont "inventés" par différents patrimonialisateurs tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle dans l'esprit d'un sauvetage. Ils font figure d'éléments privilégiés de la mémoire culturelle – à côté des pratiques coutumières et des traditions orales, ces "voix qui viennent du passé", dont la collecte et l'étude commence simultanément, à la recherche des derniers témoins d'un passé disparu<sup>16</sup>. Par la suite, l'entretien d'antiquités au sein des foyers bourgeois, la prolifération des archives familiales, participent du même mouvement par lequel la transmission à la postérité chère aux Lumières et à la Révolution s'est reconfigurée en un traitement d'objets matériels, toujours incomplets et menacés<sup>17</sup>.

La conservation des monuments comme preuves de l'histoire

À l'âge classique, le *Dictionnaire* de Furetière définit l'"Histoire" comme un "récit fait avec art; description, narration soutenue, continuée et véritable des faits les plus mémorables et des actions les plus célèbres". Cette tradition se poursuit largement au XVIII<sup>e</sup> siècle, où l'érudition apparaît encore comme une pratique muette, sans théorie, tandis que le discours est le monopole de l'historien qui peut écrire l'histoire d'une nation ou d'un règne à partir d'un petit corpus de textes publiés et des histoires de ses prédécesseurs. Le "genre" de l'histoire de

13. Voir François Furet (1978, p. 15; 31-32; 46-49).

14. Cf. Jan Assmann (1995).

15. Je suis ici Peter Fritzsche (2005).

16. Voir Philippe Joutard (1983).

17. Pour sa version contemporaine, voir Janet Hoskins (1998).

18. Cf. François Furet (1965-1970, II, p. 97-110); Philippe Ariès (1986, p. 158-160); Suzanne Gearhart (1984, chap. 2).

19. Voir Catherine Maire (1998); Dale van Kley (2002).

20. Apud Dieter Gembicki (1979); Blandine Barret-Kriegel (1988).

21. Cf. Arnaldo Momigliano (1983a).

22. "Le même cabinet fournit les dessins des plus considérables tombeaux, de même que des vitres des plus belles églises de France, copiées très fidèlement avec leurs couleurs [...], ce dont personne jusqu'ici ne s'étoit encore avisé, quoique, d'ailleurs, cette recherche, à l'examiner de près, ait de grandes utilitez pour les généalogies et pour les fondations [...] Mais une des choses les plus singulières et des plus rares, au sentiment de bien des gens, est un recueil de toutes les modes d'habit que l'on a portez en France, à la cour et à la ville, depuis le règne de Saint Louis jusqu'à présent, pour toutes sortes de personnes jusqu'à la livrée, tirées de diverses peintures anciennes avec un fort grand soin" (Germain BRICE, 1713, t. III, p. 116).

23. Il est difficile de mesurer le retentissement réel de l'étude des antiquités nationales dans l'élite cultivée au XVII<sup>e</sup> siècle. Certains indices laissent à penser que les érudits oeuvraient sinon dans l'indifférence, du moins dans un désintérêt assez général: c'est la thèse de la défaite de l'érudition posée par Blandine Kriegel (1988). A la mort de Gaignières, en 1715, ses collections, qu'il avait léguées au roi, furent dispersées. Sur un millier de peintures, Louis XIV ne garda que le portrait de Jean le Bon. Les autres tableaux furent vendus aux enchères, et le *Charles VII* de Jean Fouquet, joint à un portrait de Marie d'Anjou, ne trouva acquéreur que pour 3 livres 14 sous. Les dessins des tombeaux du fonds Gaignières ont été publiés par Jean Adhémar dans *La Gazette des Beaux-Arts*. De même les grandes publications de documents, lancées par ou avec les Bénédictins,

France paraît ainsi largement dépourvu de ce qui fait à nos yeux la spécificité historique<sup>18</sup>. Certes, les querelles jansénistes ont investi le débat sur les droits historiques de la monarchie d'un poids inédit<sup>19</sup>. Mais, fait significatif, Moreau, garde du Dépôt des Chartres, ne s'embarrasse pas de documents inédits dans son *Discours sur l'histoire de France*: il ne cite pas une fois le travail accompli de collecte des législations pour la réflexion du ministère, dans la tradition des anciens légistes<sup>20</sup>. Comme l'a montré Arnaldo Momigliano, le vrai souci historique, tel qu'on l'envisage depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, est alors l'apanage des antiquaires et des collectionneurs de cabinets historiques<sup>21</sup>. Le premier "curieux" à vouloir rassembler les antiquités françaises est sans doute Fabri de Peiresc (1580-1637). Le second grand nom est celui de Gaignières, dont Germain Brice a laissé une description célèbre du cabinet<sup>22</sup>. C'est du reste à partir de collections que le XVIII<sup>e</sup> siècle fonde la diplomatique, soit la science des diplômes, avec la rédaction de catalogues descriptifs (Mabillon, du Cange); ou la numismatique, avec Ezechiel Spanheim, Jacob Spon et Patin, enfin la "lecture des vieux romans" avec Jean Chatelain. En grande partie le XVIII<sup>e</sup> siècle développe et approfondit les méthodes et les enquêtes savantes du XVII<sup>e</sup> siècle: c'est le cas, notamment, pour l'érudition bénédictine<sup>23</sup>.

Le roi a fondé pour sa part en 1663 la Petite Académie chargée de la composition des devises, des médailles et de l'enregistrement des hauts faits du règne. Réorganisée en 1701, elle prend le nom d'Académie des Inscriptions et des Belles-lettres en 1716. L'évolution de ses pratiques aboutit à la consacrer à l'histoire, vocation entérinée par le nouveau règlement de 1786. Dès la fin de 1724, Foncemagne annonçait son intention de porter tous les efforts de la compagnie sur l'histoire de la monarchie. Mais c'est Falconet qui lance véritablement un programme de travail dans un discours lu le 28 janvier 1727, *Sur nos premiers traducteurs français avec un essai de Bibliothèque française*:

Envisagez le champ que fournit votre seule Patrie, dit-il à ses collègues, vous la trouverez encore assez vaste pour y exercer tous vos talents et y déployer toutes vos connaissances [...]. Pourquoi nous mépriser et ne pas faire de nous le même cas que faisaient d'eux-mêmes les Grecs et les Romains? Des savants de Nations qui se reconnaissent inférieures à la Nation française ont pensé plus noblement de leur pays<sup>24</sup>.

Après la longue énumération des travaux à entreprendre, il conclut sur un appel à l'étude de tout ce qui est d'un genre à "flatter la curiosité d'un Français qui fait quelque cas de ce qui concerne la nation et sa patrie, Quelle utilité pour la Patrie! Quelle gloire pour vous". Mais tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, les antiquités nationales n'intéressent qu'un petit cercle de grands travailleurs, nobles de robe pour l'essentiel, amis ou anciens élèves de Falconet, tel Sainte-Palaye<sup>25</sup>, tant leur image demeure négative chez les gens de goût.

Le savoir de l'époque distingue, quant à ses sources, entre les antiquités et les monuments<sup>26</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, deux articles du dictionnaire de Millin éclairent rétrospectivement cette distinction fondamentale, au moment où elle est en train de vaciller. L'entrée ARCHÉOLOGIE la définit comme:

la science des moeurs et des usages des anciens. Celle des monuments antiques en est une partie essentielle. On peut les considérer dans l'acception la plus spéciale du mot, c'est-à-dire en ce qu'ils servent à conserver la mémoire des événements et des personnes ; ou comme ouvrages de l'art, relativement au plaisir qu'inspire leur forme. La science de l'antiquité peut donc être envisagée sous deux rapports. On peut considérer les monuments seulement comme tels, et n'avoir pour but que d'étudier les moeurs, les usages, la constitution politique, la théologie, les cérémonies religieuses, les loix, la police, la vie privée, etc., des anciens. Alors les monuments littéraires tels que les ouvrages des auteurs, les diplômes, les inscriptions, les monuments de l'art tels que les restes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, de la glyptique, de la numismatique, etc., et les monuments mécaniques, tels que les ustensiles, les armes, etc., sont également importants; on ne s'en sert que pour expliquer les usages et les moeurs des anciens. Cette partie de la science s'appelle communément les antiquités et on nomme antiquaire celui qui la possède. On peut ensuite considérer sous un rapport particulier les monuments qui intéressent seulement comme ouvrages des beaux-arts. On peut le faire ou comme amateur, lorsqu'on ne recherche que le plaisir de contempler ce qui est beau; ou comme artiste, pour s'instruire et se former le goût; ou enfin comme un connaisseur qui, outre les deux autres buts, se propose aussi d'apprécier le sujet, l'idée, l'esprit, le style, l'exécution des monuments, de les interpréter, d'en connaître les auteurs, et de savoir leur histoire. La science qui s'occupe ainsi des ouvrages de l'art parmi les monuments antiques porte le nom d'archéologie. Comme on donne ordinairement le nom d'antiques aux ouvrages de l'art parmi les monuments de l'antiquité, on appelle aussi étude des antiques celle de l'archéologie. Celui qui possède cette science est appelé archéologue, ou connaisseur de l'art de l'antiquité, et ne doit pas être confondu avec celui qui n'est qu'antiquaire [...]. Cette science devrait donc s'occuper en général des monuments qui nous sont restés de toute l'antiquité. Cette vaste étendue a fait qu'on a établi autant d'antiquités et d'archéologies qu'il y a de peuples anciens. Comme cependant beaucoup de nations anciennes ne se sont pas distinguées dans l'art, que les monuments qu'elles nous ont laissés ne valent guère la peine d'être examinés sous le rapport de l'art, on ne traite ordinairement dans l'archéologie que des quatre nations dont il reste des monuments, ce sont les Égyptiens, les Grecs, les Étrusques et les Romains. L'archéologie dans le sens le plus spécial désigne donc la connaissance des monuments de l'art de ces quatre peuples<sup>27</sup>.

On conçoit, dans ces conditions, la profonde indignité de l'étude des monuments français. Dans ses *Monuments de la monarchie française*, publiés de 1729 à 1733, Montfaucon multiplie ainsi justifications et précautions oratoires, allant jusqu'à écrire dans sa présentation: "On a tant parlé des Grecs et des Romains, il est bien raisonnable de donner quelque attention à ce qui nous touche de plus près sans crainte de se dégrader du caractère de la vénérable antiquité". Tout en qualifiant les monuments de témoins des "temps d'ignorance", Montfaucon ajoute que

leur grossièreté a fait que nos aïeux qui ne connaissaient pas la conséquence de ces monuments, en ont laissé périr la plupart. Ce n'est que dans ces derniers tems qu'on s'est aperçu que tout grossiers qu'ils sont, ils instruisent sur bien des choses qu'on ne peut trouver ailleurs: ce différent goût de sculpture et de peinture en divers siècles peut même [je souligne] être compté parmi les faits historiques<sup>28</sup>.

Le Bénédictin avait publié en 1719 le premier des quinze volumes de *L'Antiquité expliquée*, qui prétendait rapporter la religion de l'Antiquité grecque

sombrèrent souvent avant leur achèvement, voire avant le premier volume. C'est le cas de *L'Histoire littéraire*, de Dom Rivert; du *Monasticon Gallinacum*, de Dom Michel Germain (1694), resté manuscrit avec ses 150 gravures jusqu'en 1871 (édition L. Delisle) ou des compilations du cabinet des chartes de Moreau. Pour les apparitions et les usages du terme "antiquité", ainsi que pour l'histoire du terme "moyen âge", voir Jürgen Voss (1972, p. 73 sq.).

24. Falconet, op. cit.

25. Les principaux auteurs: Sainte-Palaye, sur les troubadours, Barbazan puis Le Grand d'Aussy sur les fabliaux, Beauchamps et les frères Parfaict sur le théâtre. Falconet lui-même entreprit le *Dictionnaire géographique* avec Sainte-Palaye. Ce dernier rédigea le glossaire, l'histoire des Troubadours et le *Dictionnaire des Antiquités Françaises*, qui recensait les ouvrages parus sur les coutumes, les lois et les usages, Rigoley de Juvigny, assisté de Foncemagne, Sainte-Palaye et Bréquigny, édita la *Bibliothèque française* (1772-1773). Enfin l'Académie institua des prix sur le sujet de l'établissement de la religion en Gaule et sur le progrès des arts et des sciences depuis Charlemagne. L'ensemble des dissertations produites fut utilisé par Anquetil, en 1797, pour broser une vue d'ensemble des arts et des sciences au Moyen Age lue à la nouvelle Classe des Sciences Morales et Politiques, de l'Institut. Cf. Lionel Gossman (1968). Plus généralement sur l'élaboration de l'histoire littéraire, le travail inachevé de Claude Cristin (1973); et Luc Fraisse (2002), qui commence en 1733 et développe une étude de l'*Histoire littéraire d'Italie* de Pierre-Louis Guingéné (1811-1819). Pour le rapport de ces études aux collections, voir Neil Kenny (2000).

26. Cf. Peter Burke (2003).

27. Aubin-Louis Millin (1806, p. 51).

28. Montfaucon (1729-1733).

29. Collé, cité par L. Gossman (1968, p. 103).

30. Apud D. Gembicki (1979, p. 269-270).

31. Dans une abondante littérature, voir M.A. Fitzsimons (1978).

32. Cf. Judith Shklar (1981).

33. Apud Raymond Trousson et Frédéric S. Eigeldinger (1996).

et romaine aux cultes à mystères d'Isis, d'Attis et de Mithra. Cette entreprise de librairie faisait référence à des oeuvres médiévales mais pour y reconnaître autant de monuments druidiques, voire le paradigme des hiéroglyphes égyptiens, arguant d'une continuité entre Antiquité et Christianisme, entre Grecs ou Romains et Celtes. Montfaucon donnait ainsi droit de cité au Moyen Age dans les recueils de monuments gravés, mais au nom de l'Antiquité "noble". Un passé lointain et prestigieux (l'Égypte, l'origine du monde), justifiait l'étude des Antiquités nationales. Dans le nouveau recueil la motivation nationale, patriotique, est en revanche évidente: "Outre que le goût et le génie des temps si grossiers sont un spectacle assez divertissant, l'intérêt de la nation compense ici le plaisir que pourraient faire des monuments d'une plus grande élégance" (*Prospectus*).

La métaphore de la carrière de pierres et du monument élevé par l'architecte parcourt alors les échanges entre érudits et lettrés, singulièrement dans les affrontements idéologiques et personnels. Lorsque Sainte-Palaye se présente à l'Académie contre un "véritable" auteur, les bons esprits s'exclament: "C'est vouloir mettre en parallèle Mansard et celui qui a tiré des carrières les pierres qui ont servi à bâtir Versailles"<sup>29</sup>. Le principe de la division du travail est encore explicite dans une lettre de Miromesnil à l'intendant de Guyenne (1783):

Ces nombreux volumes in-folio que jusqu'ici la Congrégation de Saint-Maur nous a donnés sur un grand nombre de provinces telles que la Bretagne, le Languedoc, la Bourgogne, doivent être regardés moins comme de véritables histoires que comme des recueils immenses de tous les matériaux qui doivent y entrer. Par leur état, les bénédictins, quelques savans qu'ils soient, n'ont du et n'ont pu connaître que les monuments. Il les ont recherchés, examinés, jugés, ils ont d'après ceux-cy donné l'ordre des faits dont ces monuments sont la preuve. Ils ont rangé les pierres de l'édifice dans un bel ordre, mais l'édifice pour être fini exige d'autres mains que les leurs<sup>30</sup>.

Cette traditionnelle opposition du pédant et de l'homme de goût se double de celle, non moins ressassée, qui sépare l'érudit du philosophe. Pour Diderot, dans son *Salon* de 1767, "Voltaire fait de l'histoire comme les grands statuaires anciens faisaient le buste [...], il agrandit, il exagère, il corrige les formes. A-t-il raison? a-t-il tort? il a tort pour le pédant, il a raison pour l'homme de goût"<sup>31</sup>. Certes, maints points de rencontre entre les tenants des philosophes et les représentants de l'érudition «parlementaire» rendent l'opposition moins caricaturale. A l'article ÉRUDITION de l'*Encyclopédie*, d'Alembert semble vouloir mettre un terme à cette querelle, accordant que "l'esprit philosophique trouve de fréquentes occasions de s'exercer dans les matières d'érudition" (et d'abord, sans doute, dans la critique des sources selon les critères suggérés par Bayle). Ainsi se dessine ce que Judith Shklar a appelé une "réhabilitation de l'histoire"<sup>32</sup>.

Il reste que le XVIIIème siècle philosophique, en quête d'usages constamment pédagogiques de l'histoire, s'irrite régulièrement des soucis érudits, à tel point que Rousseau écrit dans l'*Emile* que "nous ne savons tirer aucun vrai parti de l'histoire; la critique d'érudition absorbe tout; comme s'il importait beaucoup qu'un fait fût vrai, pourvu qu'on en pût tirer une instruction utile"<sup>33</sup>. La passion de l'utile conduit même d'Alembert à "souhaiter que tous les cent ans on

fit un extrait des faits historiques réellement utiles et qu'on brûlât le reste" (*Réflexions sur l'histoire*). Le goût et l'utilité s'accordent ainsi à penser que le Moyen Age ne mérite qu'un résumé chronologique qui ordonne brièvement ce chaos "où la barbarie, l'ignorance et la superstition couvraient la face du monde" (*Essai sur les moeurs*).

De la sorte, le prestige des traces du passé demeure faible au sein de la République des lettres, par contraste avec le culte des textes classiques, chers au goût universel. Beaucoup de bons esprits déplorent l'incroyable chaos dont la succession des siècles les encombre et rechignent à remplir leur mémoire de faits révolus, inutiles au projet de la raison: un imaginaire de la saturation domine leur perspective. Ils préfèrent imaginer une société idéale où ne subsisterait, à l'issue d'un tri savant, qu'un passé choisi et médité, digne de ce "nationalisme de l'humanité"<sup>34</sup> forgé par le cosmopolitisme des Lumières. Quand nous pensons spontanément le patrimoine, aujourd'hui, en termes de conquêtes à étendre, en vue d'une conservation toujours plus complète et mieux assurée des restes les plus ordinaires du révolu, le XVIIIème siècle, fatigué des trivialités de l'histoire, l'envisage dans le cadre d'une épuration concertée à mener. Seuls les témoins des origines peuvent être légitimement préservés – tant l'époque rêve volontiers aux fondations (à leur énergie disparue, qu'il faut recouvrer ou surpasser)<sup>35</sup>: c'est dessiner, pour programme de l'histoire, une quête des préfigurations<sup>36</sup>.

En France la recherche historique la plus "éclairée" néglige, comme a dit Mably, "la succession des faits d'armes et de guerres" pour s'attacher à démêler l'écheveau des "principes incontestables". L'historiographie de Boulainvilliers, du Bos, Montesquieu, débat de l'histoire de la Gaule avec un souci constant de rendement immédiat. Bref, cette histoire tente d'élaborer des scénarios, à propos d'une histoire tenue pour une longue décadence, mais qui peut nourrir simultanément un effort de mémoire: "l'oubli, ce n'est pas tout à fait l'ignorance. Même étouffées, les anciennes notions de société et d'ordre ont moins à être inculquées que ranimées ; l'histoire est une réminiscence"<sup>37</sup>. Au midi du siècle,

fondamentalement, la reconstitution de l'institution originelle demeure le but essentiel de l'historiographie [...] La mise au jour de documents nouveaux, l'interprétation nouvelle donnée, ici et là, de tel ou tel capitulaire, ce que l'on pourrait appeler les progrès de l'érudition relève de la dynamique propre à ce ressassement et ne peut masquer une stabilité lisible au-delà des divergences de détail<sup>38</sup>.

## La rupture révolutionnaire

La Révolution hérite de la culture matérielle du passé sous deux formes principales. Le temps s'inscrit sur des monuments laissés *in situ*, dans le paysage des villes tandis que les oeuvres, livres et archives s'accumulent dans les collections savantes, ou les dépôts de triage. Mais tous ces matériaux sont immédiatement appelés à l'urgence d'être utiles. Ils peuvent satisfaire, selon la distinction classique

34. Cf. Carleton J. Hayes (1931).

35. Voir Michel Delon (1988).

36. Voir Charles F. Millett (1959).

37. François Furet et Mona Ozouf (1979, p. 169-170).

38. Jean-Marie Goulemot (1996, p. 427).

39. Cf. James Guillaume (1891-1907, p. 232). La formule est commentée par Mona Ozouf (1988a), et par Keith M. Baker (1988, p. 416).

40. Cf. Louis Trenard (1958, II, p. 495).

opérée par Rabaut Saint-Etienne (21 décembre 1792) "l'instruction publique (qui) éclaire et exerce l'esprit" et "l'éducation nationale (qui) doit former le cœur". Explique-t-il:

La première, doit donner des lumières et la seconde des vertus; la première fera le lustre de la société, la seconde en fera la consistance et la force. L'instruction publique demande des lycées, des collèges, des académies, des livres, des instruments, des calculs, des méthodes; elle s'enferme dans des murs. L'éducation nationale demande des cirques, des gymnases, des armes, des jeux publics, des fêtes nationales, le concours fraternel de tous les âges et de tous les sexes, et le spectacle imposant et doux de la société humaine rassemblée<sup>39</sup>.

De fait, la culture matérielle du passé entre à la fois dans un processus de réécriture de l'histoire et dans la reconfiguration des images publiques, dans l'élaboration d'une nouvelle mémoire des savoirs et dans un discours sur la monumentalité collective. Par là, elle alimente une réflexion sur l'archéologie et l'histoire, l'esthétique et le politique.

L'histoire des révolutionnaires, de Condorcet aux Idéologues, reprend les convictions antérieures d'une nécessaire utilité de l'histoire. Le cours d'histoire de l'école centrale du Rhône est qualifié par son professeur de "morale réduite en exemples"<sup>40</sup>. Pour Destutt de Tracy, les manuels doivent fournir "un tableau complet de la marche de l'esprit humain qui montre les vraies causes de ses succès et de ses écarts". Mais les circonstances confèrent une force inédite à l'impératif de trier qui gouvernait déjà le rapport aux matériaux du passé. Les antiquités nationales témoignent d'époques barbares, indignes de l'Universel esthétique et historique. Rien de surprenant, par conséquent, à écouter un philosophe de l'histoire, Condorcet, réclamer à la tribune de l'Assemblée nationale la destruction d'archives:

C'est aujourd'hui l'anniversaire de ce jour mémorable où l'Assemblée constituante, en détruisant la noblesse, a mis la dernière main à l'édifice de l'égalité politique. C'est aujourd'hui que, dans la capitale, la Raison brûle aux pieds de la statue de Louis XIV ces immenses volumes qui attestaient la vanité de cette caste. D'autres vestiges en subsistent encore dans les Bibliothèques publiques, dans les chambres de comptes, dans les chapitres à preuve et dans les maisons des généalogistes. Il faut envelopper ces dépôts dans une destruction commune.

Annonçant la commémoration du 14 juillet, le décret du 20 juin 1790 s'ouvre sur cette double proclamation: "Il importe à la gloire de la nation de ne laisser subsister aucun monument qui rappelle des idées d'esclavage. [...] Il est de la dignité d'un peuple libre de ne consacrer que des actions qu'il ait lui-même jugées et reconnues grandes et utiles".

Avec la Révolution française le passé national bascule en effet d'un bloc dans un Ancien Régime honni, selon une dénomination forgée expressément à cette fin. Les années conçues *a posteriori* comme fondatrices du patrimoine s'inscrivent donc en contradiction apparente de l'évolution qu'elles sont censées préfigurer: au plus profond d'une conviction de l'insignifiance du passé pour la construction du nouveau, insignifiance qui découle d'une pensée exclusive du contrat dans la définition de la nation. L'attitude à adopter à l'égard de l'héritage

du passé, du désordre légué par le hasard des siècles, ressortit désormais à la Loi. L'intuition de Michelet évoquant un "tribunal révolutionnaire" des archives est à entendre en ce sens. Ainsi, les bris ou les réemplois de la décennie diffèrent radicalement des épisodes précédents, fonte du mobilier d'argent ou de l'orfèvrerie royale pour remplir les caisses, iconoclasme religieux, remplacement d'un décor périmé par un autre etc.

Mais si toute l'histoire moderne française devient d'un coup étrangère aux nouveaux fondements de la société et du politique, et pour ainsi dire aussi éloignée que l'antique, l'héritage matériel peut entrer dans l'économie générale des "monuments" disponibles et manipulables, selon le modèle explicité au chapitre précédent. Ce cadre fournit un "horizon de réception" à des oeuvres qui en sont désormais privées en raison de la perte de leur situation, de leur contexte ou plus largement des conditions originales de leur projet<sup>41</sup>. Une nouvelle économie morale des images se veut alors au principe d'une conservation mûrement réfléchie. La possibilité n'en pouvait apparaître qu'une fois écartée l'idée d'un passé source de légitimité dans les affaires de la Cité<sup>42</sup>. Comme l'a résumé Hannah Arendt, "pour autant que le passé est transmis comme tradition, il fait autorité. Pour autant que l'autorité se présente historiquement, elle devient tradition"<sup>43</sup>. A l'inverse, la révolution exige un mode anhistorique de l'autorité (c'est l'enjeu, notamment, d'un "retour" aux principes de la nature) et un mode d'existence du passé qui n'est pas la tradition (l'idée d'une reconnaissance volontaire se substitue à celle d'un lien obligé). La transmission "à la postérité" est dorénavant le résultat d'initiatives raisonnées, déployées expressément en ce sens, et non le fruit du cours des choses. Le patrimoine est en ce sens à entendre comme une forme de la réorganisation rationnelle des ressources pour la collectivité nouvelle, à rebours des usages que tel ou tel héritage pouvait avoir auparavant pour une communauté – qu'elle soit de "race" comme on disait, de l'intelligence ou de l'art –, car sur les élites pèse continûment le soupçon de possibles manipulations du peuple.

Un travail permanent doit en somme faire advenir le patrimoine contre le passé, comme un des symboles de la volonté révolutionnaire, lié aux deux thèmes de la reconnaissance et de l'émulation - de la même manière que, selon la formule de Hayden White, les historiens des Lumières écrivaient l'histoire contre le passé<sup>44</sup>. C'est une nouvelle représentation du passé qu'on tente de forger, par une judicieuse distinction du négligeable à effacer et d'un mémorable à instaurer ou, parfois, à reconduire, mais toujours au nom d'une réhabilitation du vrai. Sa meilleure définition est fournie par le président du Comité d'Instruction publique, Mathieu, proposant le 28 frimaire an 11 (18 décembre 1793) de recueillir "ce qui peut servir à la fois d'ornement, de trophée et d'appui à la liberté et à l'égalité"<sup>45</sup>.

41. Voir le bilan équilibré proposé par Martyn PThompson (1993) des thèses de la nouvelle histoire politique.

42. Pour le rôle instrumental de la tradition dans la politique d'Ancien Régime, voir Denis Richet (1973, p. 129-131, 143-146, 148-163), et Keith Baker (1993).

43. Cf. Hannah Arendt (1972).

44. Voir Hayden White (1973, p. 63).

45. Cf. J. Guillaume (1891-1907, p. 180).

46. Voir Donald Egbert (1967).

47. Cf. Arnaldo Momigliano (1983b, p. 335-336).

## Penser le passé au présent

L'ère nouvelle veut bénéficier de l'expérience et du talent naturel des hommes. Ceci explique que le monument régénéré est celui qui, extrait du passé, vaut contre lui, pour l'avenir, en montrant que les valeurs présentes sont éternelles, mais qu'elles étaient naguère combattues par les méchants. Dans ce même mouvement qui brise les images corrompues de l'Ancien Régime, la Révolution prétend donc mettre au jour l'art authentique jusque-là relégué dans les réserves obscures du despotisme. Les oeuvres passées inaperçues, ou oubliées, ne l'ont jamais été innocemment: elles révèlent un talent méconnu ou étouffé, requérant d'emblée l'attention des républicains. La démarche est directement liée à une pensée qui fait le départ entre la permanence de la nature humaine et la perversion historique des sociétés, au profit d'une restauration du vrai et du beau, naguère dédaignés ou dissimulés car victimes de divers complots. Ce faisant, la Révolution annule l'historicité au profit du présent lorsqu'elle traite ce legs en précurseur de sa glorieuse actualité<sup>46</sup>. Elle reprend largement à son compte l'opinion des philosophes et de leurs émules qui, comme le résumait Arnaldo Momigliano, "voyaient dans l'histoire une lutte permanente de quelques sages, dont eux-mêmes étaient les continuateurs, contre la violence, la superstition et la sottise du grand nombre"<sup>47</sup>.

Certes, la littérature artistique ou la mémoire collective – l'héritage des anciennes communautés de spécialistes ou de familiers de l'oeuvre – compte dans la manière dont on considère et dont on traite les objets. Mais leurs nouveaux lieux de conservation et d'exposition déterminent désormais largement leurs valeurs – celles de chefs-d'oeuvre restaurés, de documents convenablement mis en perspective ou d'illustrations efficaces. Ces lieux – les musées, le Panthéon, les jardins, les dépôts ou conservatoires – deviennent le théâtre de multiples consécration et déconsécration. C'est l'occasion en effet, pour les différents spécialistes, de doter de nouvelles significations les objets rassemblés. Les rivalités ou les contradictions entre ces nouvelles destinations sont autant de conflits de classements et de légitimités. Ainsi le 26 vendémiaire an VIII l'administrateur du musée spécial de l'École française à Versailles, E.A. Gibelin, proteste auprès de Sieyès contre l'enlèvement des toiles de Vernet, qui doivent servir, par ordre du ministre de la Marine, à l'instruction des futurs marins. Le 4 nivôse an VIII Daubenton demande au Musée central des arts, au nom du Museum, un Christ à la Colonne en jaspe sanguin: "Cette pièce, qui est peut-être intéressante du côté de l'art, l'est beaucoup pour l'étude de l'Histoire naturelle". Le 13 le Musée refuse d'abandonner cette "fort belle figure": "Si cet objet n'avait pour mérite que la matière, l'administration s'empresserait à vous en faire l'offre". De même le Conservatoire des Arts et Métiers et le musée des Monuments français entrent-ils en compétition à propos de la boiserie du château d'Ecouen. Lenoir la réclame pour terminer la salle du XVIème siècle, au nom de l'unité architecturale et sentimentale. Son collègue du Conservatoire fait valoir à son tour ses droits en ces termes:

Il importe que le lambris d'Ecouen entre [au Conservatoire] comme monument historique de l'art, comme moyen de comparaison entre les divers âges de la menuiserie, comme servant de point de départ pour développer aux yeux des artistes la marche progressive du génie. Placer ailleurs qu'au Conservatoire ce monument, ce serait mutiler en quelque sorte l'histoire de la menuiserie et rompre la série des connaissances qui présentent la marche successive de l'art depuis son enfance jusqu'au maximum de ses progrès.

48. Voir James A. Leith (1997).

49. Cf. Mona Ozouf (1988b).

50. Benjamin Constant (1980, pp. 189-190).

Ces revendications dessinent à chaque moment une "biographie culturelle des choses", répondant aux différentes valeurs qui leur sont reconnues.

Image idéale d'une ouverture des Lumières à tous dans un espace utopique de communion avec le Beau et avec les Principes, le musée a l'avantage de dispenser des débats sur les tuteurs et les moyens de cette éducation régénératrice, le péril des corporations renaissantes, leurs intérêts particuliers etc. A l'égal du Panthéon ou d'autres temples (un projet monumental de Durand et Thibault dessine, pour le concours de l'an II un temple de l'Égalité qui réapparaît ensuite comme un lieu de réunion de citoyens afin d'y pratiquer "un culte quelconque"<sup>48</sup>), le musée est un lieu dont on postule l'immédiate efficacité et l'ambition universelle. Paradigme de l'efficacité sensualiste absolue, il incarne une commodité pédagogique qui permet de conférer une utilité de principe à des dépôts dont la signification et l'appropriation demeureraient autrement problématiques. Evoquer ses ressources et son pouvoir, c'est exalter l'énergie révolutionnaire, sa capacité à subordonner tel monument particulier à l'enseignement des principes nouveaux – ce que d'aucuns (tel Quatremère de Quincy) dénoncent aussitôt comme une dénaturation de l'art, nouveau genre de vandalisme.

La représentation d'un patrimoine révolutionné, c'est-à-dire retranché de l'histoire, est ce paradoxe d'un héritage identifié à la permanence de principes dont il procède en dernière instance, et qu'il doit dorénavant enseigner à l'encontre de ses premiers propriétaires ou commanditaires, qui furent ses acteurs pour ainsi dire involontaires. L'entreprise patrimoniale poursuit de la sorte un dessein d'émancipation qui ne cesse de mettre au jour, à travers les "monuments", le rapport aux origines. Sa justification est d'exclure toute considération d'un "travail" de la durée – toute "profondeur" du temps<sup>49</sup>. Selon la célèbre formule de Benjamin Constant, les révolutionnaires "s'étonnaient que le souvenir de plusieurs siècles ne disparût pas aussitôt devant les décrets d'un jour. La loi étant l'expression de la volonté générale devait, à leurs yeux, l'emporter sur toute autre puissance, même sur celle de la mémoire et du temps"<sup>50</sup>. Tel est bien le projet qui permettrait de vivre pour ainsi dire de plain pied avec les origines, au prix d'une véritable "traversée" des temps intermédiaires, notamment de toute la civilisation d'Ancien Régime. L'ensemble de ces caractéristiques dessine un patrimoine sans autre propriétaire que l'humanité toute entière parvenue à la raison. Passé, présent et futur paraissent s'y fondre dans la garantie des principes dont la Nation est désormais dépositaire.

51. Cf. Mona Ozouf (1970).

52. Voir Bernard Groethuy-  
sen (1982, p. 249). Le thème  
est développé par Henry  
Vyverberg (1958).

53. Voir Keith M. Baker (1975,  
p. 467).

54. Cf. Condorcet (1988).

55. Voir Keith M. Baker  
(1975, p. 463).

## Le passé des erreurs

Si quelques-uns (dont Grégoire) ont évoqué la possibilité d'une mémoire de l'Ancien Régime afin de le vouer à un "pilon éternel", le projet d'une étude éclairée des erreurs du passé demeure difficile, qui ne peut déboucher que sur la stigmatisation évidente des méchants, sur l'hypothèse d'une histoire négative dont l'enseignement aurait des effets positifs. Le souhait d'une amnésie générale, qui serait l'antithèse du souvenir militant, est-il à lire dans ces conditions comme manque d'assurance ou comme extrémisme politique? En fait ces débats participent de ce que Mona Ozouf appelle un commun "pessimisme originel sur l'histoire de France", ou au moins d'une conviction de l'instabilité historique<sup>51</sup>. Bernard Groethuyesen en a naguère fourni une lecture radicale:

Chez les révolutionnaires [...] la foi dans le règne futur de la raison compense la vision pessimiste des temps passés. Ce manque de rationalité dans la vie des hommes ne vient pas d'eux. Chaque homme est doué de raison, et appartient, en tant que créature de la nature, à un tout cohérent. Ce n'est pas lui qui est irrationnel, ce n'est pas la nature, c'est l'état dans lequel il vit maintenant. Et cet état est dû à l'organisation sociale défectueuse [...]. Le XVIII<sup>e</sup> siècle est dominé par l'idée de l'antinomie entre rationalisme inhérent à la nature de l'homme, d'une part, et l'irrationnalisme de la vie humaine telle qu'en témoigne le cours de l'histoire, de l'autre. Il est à la fois pessimiste dans sa conception de l'histoire, et optimiste dans celle qu'il a de la nature. Pour expliquer cette antinomie, il faut qu'il y ait un troisième élément[:]  
la société<sup>52</sup>.

De fait, chez Condorcet, comme le résume K.M. Baker,

le progrès historique [est perçu] comme un processus d'incrémentation, dépendant de l'accumulation constante et de l'agencement des connaissances, [où] l'erreur est une conséquence naturelle du décalage entre ce que nous pouvons connaître et ce que nous désirons connaître, décalage que de puissants intérêts acquis perpétuent et rendent nuisible<sup>53</sup>.

Bref, quand la raison s'étend aux dépens de la superstition et de la tradition, l'usage du passé se développe contre lui-même.

Ceci évoque ce qu'écrit Condorcet en introduction de *l'Esquisse*: si la philosophie a condamné la superstition de trouver des règles dans les conduites du passé, "ne doit-elle pas comprendre dans la même proscription le préjugé qui rejeterait avec orgueil les leçons de l'expérience?" L'ouverture de la "dixième époque" justifie de fait l'"entreprise de tracer avec quelque vraisemblance le tableau des destinées futures de l'espèce humaine d'après les résultats de son histoire"<sup>54</sup>. Comme le résume Keith M. Baker "l'histoire devait donc devenir l'auxiliaire de la science sociale"<sup>55</sup>. Ainsi, le chef-d'oeuvre du passé n'a de vertu pédagogique que s'il prouve que les valeurs présentes étaient déjà là jadis, mais combattues par les méchants.

Sous l'Ancien Régime, en effet, par une imposture calculée, l'idole usurpait un respect auquel elle n'avait pas droit. Car l'idole est une image surévaluée dont le geste iconoclaste manifeste la vacuité. Guillaume-Alexandre

de Méhégan, l'avait affirmé dès 1757, en introduction à son *Origine, progrès et décadence de l'idolâtrie*: "L'idolâtrie s'étoit liée avec la constitution des Etats. Le temps en avoit fait une espèce de fondement des Empires. Ainsi elle devoit en attendre la protection la plus marquée"<sup>56</sup>. On ne cesse de répéter que les objets en cause sont autant de "hochets" avec lesquels l'adulte régresse dans l'infirmité de l'enfance. La rhétorique de l'iconoclasme oppose à un adversaire irrationnel, obscurantiste, voire obscène, le bon sens du patriote. Louis Lavicomterie de Saint-Samson, juriste, polygraphe et Conventionnel, premier historiographe républicain, affirme dans l'édition de 1792 des *Crimes des rois de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XVI*, ouvrage à succès vivement recommandé par les feuilles radicales: "Si après avoir parcouru cet ouvrage il se trouve quelque vil idolâtre qui puisse encore ramper à leurs pieds, qui puisse avoir parcouru sans effroi quatorze siècles de malheurs et de crimes, je dis que la servitude a brisé dans son âme le ressort de la nature ; je dis que c'est un aveugle né"<sup>57</sup>. Pourtant, la crainte de succomber à l'idole ancienne est permanente<sup>58</sup>, nourrie par la commune faiblesse des hommes devant l'image.

La réflexion historique révolutionnaire débouche sur la construction principielle du passé national comme ennemi, sous les traits de l'Ancien Régime. Rien ou presque de celui-ci ne semble utilisable à la régénération entreprise, tandis qu'une politique de la mémoire vise à entretenir le souvenir neuf d'une ère inédite dans toutes ses incarnations, et qui doit être perpétuellement reconduite, ou rechargée d'exemplarité, sous peine de connaître l'affaiblissement et le déclin. Les oeuvres héritées du passé sont alors soumises à l'impératif de manifester l'actualité. Désormais infirmes dans leurs desseins, elles témoignent du talent naguère opprimé de leurs créateurs. Quatremère de Quincy plaide, à rebours, l'inefficacité des chefs-d'œuvre du passé une fois privés de leurs destinations et coupés de leurs souvenirs.

## Les enjeux d'une nouvelle génération intellectuelle

La Restauration est par excellence la période où, comme le constate Chateaubriand dans la préface aux *Etudes Historiques* de 1831, "tout prend la forme de l'histoire, polémique, théâtre, roman, poésie". Guizot, après le même constat, exploite l'aubaine en lançant la *Collection de mémoires relatifs à l'histoire de France* (1823) dont le prospectus affirme: "Les monuments originaux de notre ancienne histoire ont été jusqu'ici le patrimoine exclusif des savants; le public n'en a point approché. Il n'a pu connaître la France et sa vie, du Ve au XIIIe siècle, que par les ouvrages d'écrivains modernes". Cette mode s'étend aux dépens des autres incarnations de l'universel. Tandis que les publications françaises d'archéologie nationale font l'admiration de l'Europe érudite au XIXème, les études romaines et dans une moindre mesure grecques, sont délaissées à partir de 1815. Camille Jullian pourra écrire par la suite que "la Restauration est une des époques

56. Cf. la Introduction en Guillaume-Alexandre de Méhégan (1757, p. 18).

57. Saint-Samson (1792, p. 3). Voir aussi le cas de l'historienne Louise de Kéralio, dans Carla Hesse (2001). Sur le titre d'historiographe, voir François Fossier (1985).

58. Texte cité par Robert Sauzet (1980). L'iconoclasme révolutionnaire a de nombreux traits des iconoclasmes classiques de la modernité. On ne peut que signaler, de ce point de vue, l'intérêt d'une approche "anthropologique" des gestes iconoclastes, qui permettrait de mettre en évidence des régularités (ainsi la décapitation des statues). Voir des éléments dans: Natalie Zemon Davis (1979); Phyllis Mack Crew (1978), qui insiste sur la "magie" de l'acte et sur son caractère finalement pédagogique; John Phillips (1973); Ann Kibbey (1986), qui à p. 42-64 évoque un "matérialisme iconoclaste". On n'aura garde d'oublier le rapport de l'iconoclasme à la peur: Jean Delumeau (1978, p. 185) présente le vandalisme comme "un rite collectif d'exorcisme", ultime moyen de conjurer "la profondeur d'une peur collective".

59. Camille Jullian (1896); voir désormais: *Les politiques de l'archéologie du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle*, Athènes, Ecole française d'Athènes, 2000; et les « Antiquités, archéologie et construction nationale au XIX<sup>e</sup> siècle », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, v. 113, n. 2, 2001.

60. Dans la première leçon de F. Guizot (1855, t. I, p. 2).

61. F. Guizot (1855, t. II, p. 6-10).

62. Idem (1855, t. I, p. 13).

63. F. Guizot (1868, p. 30).

où la France a le moins étudié l'antiquité romaine et nous n'avons jamais regagné l'avance que nous laissons prendre alors par nos rivaux"<sup>59</sup>.

Guizot affirme que "le passé change avec le présent", dès le premier cours sur *Les origines du gouvernement représentatif en Europe*: "Tout change dans l'homme et autour de lui [...], le point de vue d'où il considère les faits et les dispositions qu'il apporte dans cet examen"<sup>60</sup>. Le professeur y considère l'activité historiographique d'un point de vue historiciste: "Selon leur état politique et leur degré de civilisation les peuples considèrent l'histoire sous tel ou tel aspect, et y cherchent tel ou tel genre d'intérêt"<sup>61</sup>. Le "premier âge des sociétés" connaît une histoire poétique, des "narrations brillantes et naïves qui charment une curiosité avide et facile à satisfaire", ainsi celles d'Hérodote. Ensuite, une histoire philosophique, "série de dissertations sur la marche du genre humain" – dont Gibbon et Hume ont laissé des exemples remarquables –, satisfait "le temps des lumières, de la richesse et du loisir". Enfin une histoire "pratique", comme chez Thucydide ou Lord Clarendon, fournit "des instructions analogues aux besoins qu'on éprouve, à la vie dont on vit"; elle correspond à "une vie politique animée et forte". Aujourd'hui, "par un rare concours de circonstances, tous ces goûts, tous ces besoins semblent se réunir et l'histoire est maintenant parmi nous susceptible de tous ces genres d'intérêt". Elle témoigne en effet d'un respect nouveau du principe fondamental de la civilisation, "idée supérieure qui marche la première et domine partout où se porte l'esprit humain: la justice égale, universelle". Le respect du passé ici "n'emporte ni l'approbation ni le silence sur ce qui est faux, coupable ou funeste. [...] Le temps n'a pas reçu la mission impie de consacrer le mal ou l'erreur. Il les dévoile au contraire et les use". De cet impératif absolu, le XIX<sup>e</sup> siècle manifeste une vive conscience: "Peu de gens le pensent peut-être, mais l'impartialité, qui est le devoir de tous les temps, est, à mon avis, la vocation du nôtre; non, ajoutez-il immédiatement, cette impartialité froide et stérile qui naît de l'indifférence, mais cette impartialité énergique et féconde qu'inspirent l'amour et la vue de la vérité"<sup>62</sup>.

La probité intellectuelle de l'histoire nouvelle est intimement liée à son efficacité sociale. Cet apogée de l'intelligence historique est simultanément celui de sa publicité: elle "a cessé d'être le patrimoine des érudits" quand les esprits "sont devenus capables de comprendre l'homme à tous les degrés de civilisation" et qu'ils ont eu l'emploi de ce savoir. Bref, "son utilité n'est plus, comme jadis, une idée générale, une sorte de dogme littéraire et moral, professé par les écrivains plutôt qu'adopté et pratiqué par le public. Maintenant c'est une nécessité pour le citoyen qui veut prendre part aux affaires de son pays, ou seulement bien juger". La tâche de l'historien est à la fois politique et éthique.

Le *Cours d'histoire moderne* est un *Métier d'historien* doublé d'un Bréviaire politique, dont l'unique programme se résume ainsi: "Découvrir la vérité, la réaliser au-dehors, dans les faits extérieurs, au profit de la société; la faire tourner, au-dedans de nous, en croyances capables de nous inspirer le désintéressement et l'énergie morale qui sont la force et la dignité de l'homme dans ce monde"<sup>63</sup>. Acteur lui-même de cette révolution historiographique, Guizot entend joindre la "vérité poétique" à l'"histoire philosophique comme étude de

l'organisation générale et progressive des faits"<sup>64</sup>. Comment penser de concert l'histoire philosophique et l'inventaire statistique, au-delà de la pétition de principe de "maintenir à la fois la rigueur de la méthode scientifique et le légitime empire de l'intelligence"<sup>65</sup>? L'unité du point de vue adopté – celui de la civilisation – permet seule à l'historien "d'enseigner le passé non seulement à la mémoire mais à l'intelligence"<sup>66</sup>. La conservation monumentale en reçoit une légitimité, intellectuelle autant que politique et sociale.

De 1815 à 1830 (et surtout après 1840), se multiplient associations et sociétés érudites provinciales, peu à peu saisies dans la centralisation parisienne. Augustin Thierry, à propos de la réorganisation de l'École des Chartes, appelle déjà à "l'application de la centralité administrative aux recherches historiques", "loi du XIX<sup>ème</sup> siècle", "la grande puissance des anciennes corporations savantes, l'association religieuse [ayant] disparu"<sup>67</sup>. La Société de l'Histoire de France apparaît en 1835. Arcisse de Caumont, après avoir ouvert un *Cours d'Antiquités monumentales* à Caen en 1830, sous les auspices de la Société des Antiquaires de Normandie qu'il a également créée, fonde l'Association normande, la Société française pour la conservation des monuments, l'Institut des provinces, organise enfin les Congrès scientifiques régionaux de la France. L'étude des antiquités nationales, tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle, a été conçue comme le ciment du patriotisme français, comme l'instrument privilégié de la réunion du local et de la Nation. Augustin Thierry, à l'aube de l'histoire nouvelle, y était sensible, qui fixait ainsi son programme: "Le premier mérite d'une histoire nationale écrite pour un grand peuple serait de n'oublier personne, de présenter sur chaque portion de territoire les hommes et les faits qui lui appartiennent. L'histoire de la contrée, de la province, de la ville natale, est la seule où notre âme s'attache par un intérêt patriotique"<sup>68</sup>.

## Le legs du XIX<sup>ème</sup> siècle

Guizot réunit le premier le respect de l'art des époques révolues – le sens de l'archéologie moderne –, l'utilité savante – le fichier documentaire – et l'usage civique – la mobilisation des capacités. Le succès d'une telle représentation s'est avéré éclatant pour identifier la conservation monumentale, au-delà de l'horizon antiquaire, à la sauvegarde de la civilisation. L'idée, plus ou moins explicite, d'une véritable téléologie des héritages successifs, est vite venue renforcer cette conviction d'une nécessité nationale du patrimoine.

64. Dans la onzième leçon de F. Guizot (1868, t. 1, p. 313-315).

65. Deuxième leçon de F. Guizot (1868, t. 1, p. 33-35); voir aussi onzième leçon, p. 313-315.

66. Voir l'avertissement de l'éditeur dans F. Guizot (1985, p. 41).

67. Augustin Thierry (1840); voir aussi Lionel Gossman (1976).

68. Augustin Thierry (1826).